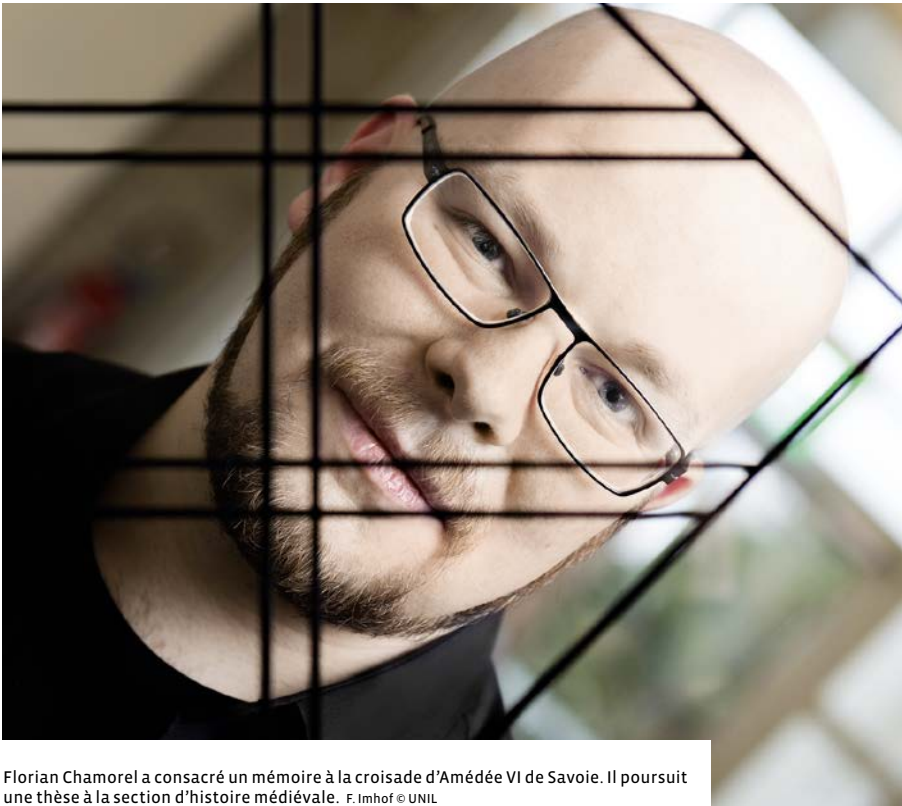


Quels guerriers pour l'Église ?

Florian Chamorel, assistant diplômé à la section d'histoire, s'intéressera aux soldats engagés pour défendre la chrétienté au Moyen Âge le temps d'une conférence. Elle s'inscrit dans le cadre du cours public « Profane et sacré ».



Florian Chamorel a consacré un mémoire à la croisade d'Amédée VI de Savoie. Il poursuit une thèse à la section d'histoire médiévale. F. Imhof © UNIL

David Trotta

La notion de guerre sainte semble incarner tout un paradoxe. Partir au combat, c'est tuer. Et le meurtre, c'est un péché. Lorsque l'empereur Théodose I^{er} fait du christianisme la religion d'Etat au IV^e siècle, l'Église doit alors changer son discours. Occire, oui, mais seulement pour se défendre, préconise saint Augustin. Un renversement comme point de départ à la conférence du cours public du Centre d'études médiévales et postmédiévales donnée le 16 mars par Florian Chamorel au sujet des ordres religieux militaires.

La Terre sainte

Un tournant majeur intervient avec le discours à Clermont d'Urbain II en 1095, pape à l'origine de la première croisade. « Il encourage toute la noblesse, les chevaliers et les soldats à pied à se rendre en Terre sainte. » Mission de défense selon l'Église, il s'agit de

rouvrir les routes vers Jérusalem aux pèlerins et assurer la sécurité des voyageurs.

Au cours de cette campagne, les troupes se composent de laïcs. Donc de combattants n'occupant aucune fonction cléricale. « La seule composante religieuse, c'est que les soldats obtiennent la rémission de leurs péchés. Beaucoup de Croisés prennent Jérusalem et repartent ensuite. Ils ne se sentent pas attachés à l'Église. Ce sont des milices armées qui ont accompli leur vœu. »

Certains décident toutefois de rester sur place. Ils composeront plus tard les premiers ordres militaires religieux. « En 1120, les Templiers se séparent des chanoines du Saint-Sépulcre

pour devenir autonomes. Mais il faudra attendre 1129 pour que l'Ordre du Temple soit reconnu par la papauté. »

Règle et statuts

Les Templiers sont considérés comme le premier ordre religieux militaire. Ils constituent une communauté où se mêlent à la fois vie spirituelle et activité guerrière. Lors du Concile de Troyes, la règle et les statuts sont rédigés. La vie monastique y est codifiée, tout comme le comportement à adopter pour ceux dont la mission est le combat. « Les repas sont pris en commun, dans le silence. On y explique aussi le jour où ils peuvent manger de la viande, le type de messes à suivre, les fêtes religieuses à célébrer par exemple. Quant à la dimension militaire, le rôle de chacun est décrit en même temps que les armures qu'il faut porter, les différentes armes, jusqu'aux formations de combat sur le terrain. » Tous les membres, hommes de plus de 18 ans, ont fait vœu de pauvreté et de chasteté. Leurs chevaliers sont reconnaissables à leur tenue : une longue robe blanche munie d'une croix rouge.

Sous l'autorité du pape, d'autres ordres se sont créés. Des questions de géographie ou de fonction expliquent la multiplication. « Les Hospitaliers, apparus plus tôt, avaient pour mission première d'offrir les services charitables aux pèlerins. Ils se sont militarisés plus tard. » Autre célèbre figure, l'ordre militaire des Teutoniques. Selon la légende, deux membres, des Allemands, auraient fondé un hôpital à Jérusalem pour accueillir leurs compatriotes. « Comme beaucoup d'autres, les Teutoniques reprendront les règlements et statuts des Templiers. »

Tous les ordres se démilitariseront au cours des siècles suivants. Seuls les Templiers seront dissous après le procès de 1307 où ils sont accusés de blasphème ou d'hérésie par Philippe le Bel, roi de France. Ils seront condamnés au bûcher.



« Les ordres religieux militaires. De la souillure du meurtre à la guerre sainte. »
Jeudi 16 mars, Musée de zoologie, auditorium XIX
Entrée libre